

LAURÉAT DE QUÉBEC

Hommage à des gens d'exception de la région de Québec

# Avocats sans frontières

## Pour changer le monde, chaque petit geste compte

**Guy Benjamin**  
gbenjamin@lesoleil.com

### Présentation

**Lauréat:** avocats sans frontières Québec

**Catégorie:** justice sociale

**Occasion:** la section de Québec a célébré cette semaine son quatrième anniversaire de fondation

Entre trois semaines de vacances ou du travail bénévole dans un pays où parfois un système de justice existe à peine, des avocats québécois choisissent d'étancher leur soif de justice. Une petite contribution dans ce grand rêve de changer le monde.

La section de Québec d'Avocats sans frontières a célébré cette semaine son quatrième anniversaire de fondation, période durant laquelle 20 avocats et avocates différents ont mené 23 missions dans huit pays où la torture, la lapidation et l'emprisonnement sans procès sont monnaie courante. Et où les avocats locaux sont eux-mêmes victimes de menaces de toutes sortes, et parfois assassinés.

La faculté de droit de l'Université Laval a rendu hommage vendredi, lors de la soirée Justitia, à trois de ses diplômés, fondateurs de la section de Québec d'Avocats sans frontières. *Le Soleil* emboîte le pas en faisant de Dominique-Anne Roy, Pierre Brun et Pascal Paradis ses lauréats de la semaine.

La première section d'ASF est née en Belgique en 1992. Quatre ans plus tard, la section française voyait le jour. L'initiative s'est

répandue dans plusieurs pays européens.

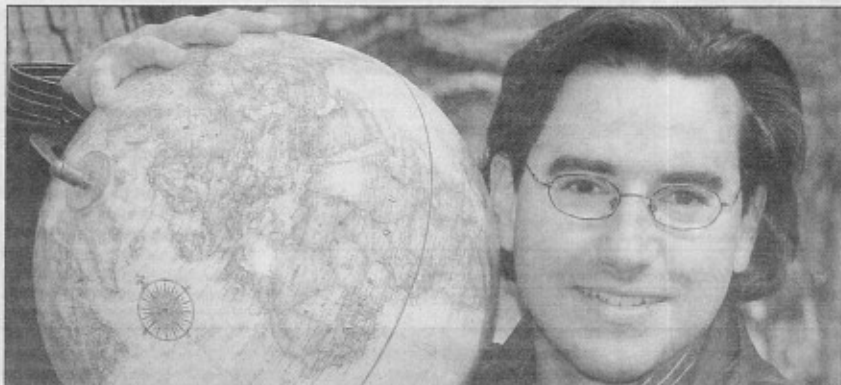
L'idée de créer une section d'ASF à Québec a germé alors que trois amis avocats prenaient une bière ensemble, raconte Pascal Paradis, le directeur général d'Avocats sans frontières à Québec. Dominique-Anne Roy revenait d'un concours de plaidoirie en France, où elle avait rencontré le patron ASF-France. C'était parti.

C'est donc M<sup>e</sup> Roy qui a mené la première mission d'ASF-Québec, en Afghanistan, en février 2003. Dans un pays qui venait de passer à travers des années de combat contre les Soviétiques, de traverser une guerre civile et de subir sept années sous le régime des talibans. Les palais de justice avaient été détruits et tous les textes de loi brûlés.

Aider à la reconstruction de la profession juridique dans des pays où les droits de la personne n'existent plus est l'un des rôles d'Avocats sans frontières, explique M<sup>e</sup> Paradis. «Pour que les gens puissent défendre leurs droits, ça prend un système de justice.»

La présence d'une avocate québécoise en Afghanistan pendant quelques semaines peut sembler une goutte d'eau dans l'océan, reconnaît M<sup>e</sup> Paradis. Mais chaque goutte d'eau est importante, insiste-t-il.

Parfois, la présence d'un représentant d'ASF donne des résultats plus rapides. Comme au Nigeria, où M<sup>e</sup> Pierre Brun s'est rendu. Lors de la visite d'une prison en compagnie d'un confrère de l'endroit, ce qui est la norme, il a demandé à consulter les dossiers



La présence d'un avocat étranger force juges et avocat de la poursuite à mieux se comporter, explique Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans frontières à Québec. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

d'adolescents emprisonnés sans procès depuis des années.

Quelques jours plus tard, certains de ces jeunes étaient libres alors que d'autres avaient enfin droit à un procès, raconte M<sup>e</sup> Paradis.

Le directeur général d'ASF-Québec s'est rendu en Colombie, «le pays qui vit la pire situation dans les Amériques pour les droits de la personne, et où l'on compte 3,5 millions de déplacés». Les avocats venus de l'extérieur aident à sortir les confrères de là-bas de l'isolement.

M<sup>e</sup> Paradis n'en revient tout simplement pas du courage de certains de ses confrères étrangers, qui vivent sous les menaces. Il a encore frais à la mémoire le retard d'un confrère colombien à un rendez-vous, et qui a mis du temps à fournir une explication.

C'est que ce matin-là, un homme a été assassiné juste devant la de-

meure de l'avocat en question. Le juriste colombien se demandait s'il ne s'agissait pas d'un dernier avertissement, lui qui avait reçu de nombreuses menaces de mort et dont le bureau avait été saqué.

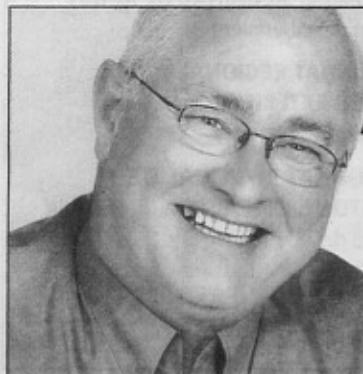
La seule présence d'un avocat étranger permet parfois de faire avancer un dossier et force juges et avocat de la poursuite à mieux se comporter. «C'est comme si nous leur disions que les yeux du monde sont en train de les regarder.»

Avocats sans frontières accomplit aussi du travail au pays,

pas seulement en assurant à distance le suivi des dossiers. Faire pression sur le gouvernement canadien afin qu'il réclame le respect des droits de la personne dans les autres pays fait partie de notre rôle, dit M<sup>e</sup> Paradis.

La soirée Justitia a permis de féliciter deux autres diplômés de Laval. Le juge Louis LeBel, de la Cour suprême, y a complété ses études en droit en 1961. Trois ans plus tard, Ivan Bernier obtenait une licence en droit de Laval, où il est aujourd'hui professeur.

Chaque semaine, un jury formé de représentants des rédactions du *Soleil*, de la radio et de la télévision de Radio-Canada à Québec nomme un lauréat afin de souligner une réalisation exceptionnelle ou une contribution significative à la vie ou au rayonnement de Québec. Rencontrez le lauréat de la semaine dans *Le Soleil* le dimanche, à la radio de Radio-Canada à l'émission *Un dimanche à Québec* où l'entrevue a lieu à 16h15 et, le lundi, à la télévision dans le téléjournal de fin d'après-midi. Vous connaissez une personne qui mériterait d'être nommée lauréat ? Écrivez-nous à [redaction@lesoleil.com](mailto:redaction@lesoleil.com).



## Le Lauréat de Québec

en entrevue avec  
**Michel Lamarche**  
aujourd'hui à 16h15

à la radio de  
106,3 FM  
PREMIÈRE CHAÎNE  
Radio-Canada

au Téléjournal Québec avec  
**Julie Drolet**  
demain dès 18h

à la télévision de  
Radio-Canada  
TELEVISION

